

SAINT-AMOUR-BELLEVUE

Les sentiers belles vues

© Etienne Ramousse Images Mâcon Sud Bourgogne



PROFIL PARCOURS

Distance **12 KM**

Durée **3 H 10** | Niveau **MOYEN**

Dénivelé **223 M**

Ambiance **PATRIMOINE
VIGNE**

DÉPART **SAINT-AMOUR-BELLEVUE LE PLÂTRE DURAND**

Localisation GPS : 46.24233, 4.74894 | Alt. 239 m

Une promenade dans les vignes reliant deux villages dont la notoriété des crus, l'un beaujolais, l'autre bourguignon, dépasse les frontières. Saint-Amour-Bellevue, où s'expriment art et gastronomie, cultive le pampre sacré depuis les temps les plus reculés. Envoûtés par la beauté des panoramas, les cœurs chavirent à l'approche de son bourg. Plus à l'ouest, le village de Saint-Vérand s'impose en outre apollon. Accroché au flanc d'une colline, il séduit par son charme pittoresque et le caractère remarquable de son patrimoine architectural.

À VOIR EN CHEMIN

- Point de vue depuis La Madone
- Église Saint-Amour
- Lavoir
- Église Saint-Vérand à Saint-Vérand
- Maisons mâconnaises
- Château de la Balmondrière
- Château de Saint-Amour

APPELLATIONS VINS DU BEAUJOLAIS

Beaujolais, Beaujolais-Villages, Saint-Amour

APPELLATIONS VINS DE BOURGOGNE

Crémant de Bourgogne, Saint-Vérand

PÉRIODE IDÉALE

Toute l'année

Parcours peu ombragé, attention aux périodes caniculaires.

POINT DE VIGILANCE

La descente du chemin de La Creuse peut être glissante pendant ou après un épisode pluvieux.

CONSEILS AUX RANDONNEURS

N'oubliez pas que l'espace est partagé par tous : agriculteurs, forestiers, chasseurs, promeneurs, vététistes, cavaliers.

N'effrayez pas les troupeaux, tenez vos chiens en laisse.

Équipez-vous de chaussures de marche et de vêtements appropriés aux conditions climatiques.

Respectez les cultures et les propriétés privées. Ne sortez pas des sentiers balisés.

Certains secteurs peuvent faire l'objet de réglementations environnementales particulières (sites classés, arrêté de protection de biotope, zone Natura 2000).

Ne laissez aucun débris dans la nature.

SECTEUR VITICOLE

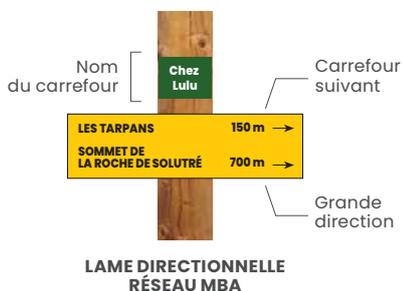
Vous allez entrer dans un environnement viticole privilégié, où des hommes travaillent ici tous les jours. Des traitements pour prévenir les maladies sont appliqués principalement d'avril à juillet.

Dans la mesure du possible, ces traitements sont réalisés en dehors des heures de forte fréquentation, mais les contraintes

météorologiques peuvent parfois obliger à déroger à cette règle. Si tel est le cas au moment de votre promenade, tenez-vous éloignés de la parcelle, le vigneron sera vigilant à ne pas vous exposer.

D'une manière générale, ne pénétrez pas dans les parcelles et sur la plupart des chemins de vignes non balisés, qui sont des

propriétés privées. Ne vous garez pas sur les pourtours et accès aux parcelles, les vigneron étant susceptibles de devoir y travailler à tout moment et de passer avec des engins agricoles.



Balisage itinéraire

Balisage GR**

Balisage GRP***



Continuité

Mauvaise direction

Changement de direction

Entre les poteaux les itinéraires sont balisés en jaune (marquage par peinture ou autocollant). Les sentiers d'interprétation peuvent avoir un balisage particulier complémentaire.

*GR® : Grande Randonnée

**GRP® : Grande Randonnée de Pays



- | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

PROFIL PARCOURS

Distance **12 KM** | Dénivelé **223 M**

Les sentiers belles vues

